



Déclaration de boycott du Comité Social d'Administration de la DI Nouvelle-Aquitaine du 14 mars 2025

Monsieur Le Président,

C'est avec consternation que les représentants des personnels et les agents concernés ont appris le mois dernier votre volonté de fermer le centre de viticulture de Blaye et de transférer son activité sur celui de Libourne.

Nous ne le dirons jamais assez, la disparition du centre de viticulture de Blaye entraînerait une dégradation du service public pour les usagers de la filière viti-vinicole qui ont besoin d'un accompagnement de proximité a fortiori dans cette période difficile pour leur activité.

La permanence assurée par un agent que vous prévoyez sur deux demi-journées par semaine et sur rendez-vous en remplacement d'un centre de plein exercice n'est pas viable.

En l'absence de création officielle via un arrêté du Ministre, elle pourra disparaître aussi vite qu'elle est apparue.

Elle pose également de nombreuses questions en termes de conditions de travail pour l'agent qui assurera cette fonction.

A Libourne, tous les témoignages des agents, le rapport de l'inspecteur santé et sécurité et celui tardif du médecin du travail nous le confirment, la situation dans les pôles de gestion est déjà critique et l'absorption de près de mille deux-cent opérateurs va forcément la dégrader, avec une augmentation du nombre de relations VEVV gérées de plus de 30 % !

L'arrivée des quatre agents supplémentaires que vous prévoyez d'affecter à Libourne pour compenser une charge de travail transférée équivalente à cinq agents est pour l'heure hypothétique car dépendante du tableau des mutations.

En revanche, le sous-effectif existant à Libourne est une réalité qui est déjà facteur de risques psycho-sociaux pour les agents.

Dans ce service comme dans beaucoup d'autres qui gèrent et contrôlent la filière viti-vinicole de pseudo gains de productivité liés à la dématérialisation ont été

anticipés sans tenir compte des problématiques locales.

Quand bien même les quatre agents supplémentaires arriveraient en septembre, il faudrait les former à une matière qui leur est inconnue et en pleine période déclarative et de transfert d'activités dans un bâtiment aux nombreux désagréments.

La question se pose alors : pourquoi une telle précipitation ?

Ce projet de réorganisation serait-il lié à un autre prévoyant un renforcement d'une unité à la DR de Bayonne.

Dans ce cas, il est à craindre que le renfort des quatre agents à Libourne ainsi que la permanence ne fassent pas long feu.

Si les projets sont liés nous exigeons d'être consultés sur l'intégralité du dossier.

Nous vous avons demandé la semaine dernière de reporter le point concernant les services de Blaye et Libourne au CSA du 13 mai afin d'étirer le calendrier, d'avoir davantage de visibilité s'agissant des mutations, de donner le temps aux membres de la Formation Spécialisée de la DR de Bordeaux de visiter les différents sites impactés et de rencontrer les personnels avec les agents préventeurs et afin de nous consacrer pleinement à cette réorganisation.

En effet, l'ordre du jour du CSA d'aujourd'hui comprend le bilan interrégional ainsi que le point de situation sur le transfert de gestion des CVC, deux sujets d'importance avec en ce qui concerne le bilan des documents très nombreux à analyser.

Vous faites preuve de la même intransigeance que lors de la discussion sur les CVC lorsque nous vous avons demandé de reporter de quelques mois le transfert de gestion.

Pour nous, pas question de travailler dans de telles conditions, ce serait un manque de considération envers les agents qui s'ajouterait à celui dont vous faites preuve à leur égard à travers ces réorganisations.

Aussi, nous vous annonçons que nous boycottons cette séance du CSA.

L'intersyndicale de la DI Nouvelle-Aquitaine
CFDT-CGT-Solidaires-UNSA-USD/FO